Éducation comparée / nouvelle série, n°4, pp. 65-90

Les politiques éducatives à l'égard de l'interculturalité à l'épreuve des conservatismes nationalistes et religieux

Un regard sur le Québec et les États-Unis (New Jersey)

Hugo Rangel [1]
Université du Québec à Montréal,
Québec, Canada

RÉSUMÉ

Cet article propose une étude comparative entre le Québec et le New Jersey (USA). Ces deux entités montrent les limites et les contradictions de la dynamique nationale autour de l'éducation et l'interculturalité. Cette analyse montre que bien qu'il s'agisse de deux réalités fort différentes, les écoles ont à composer avec des contraintes liées à diverses formes de conservatismes. Ces conservatismes sont axés sur des discours nationalistes ou religieux. On centre l'étude sur trois types de politiques éducatives : a) éducation à domicile et écoles à charte; b) politique linguistique et c) curriculum. On propose ici une analyse transversale et comparée de ces trois types de politiques permettant de repérer les conceptions des rapports culturels et les stratégies développées dans le milieu éducatif.

Cette étude offre un aperçu d'une part du contexte sociopolitique et institutionnel dans lequel se vit la diversité pour l'éducation de base (primaire et secondaire). D'autre part les différentes dimensions dans lesquelles l'interculturalisme abordé.

ABSTRACT

This paper develops a comparative study between Quebec and New Jersey (USA). These two examples demonstrates the limits and contradictions of national policies and dynamics towards education and interculturalism. The analysis shows that even if contexts are very specific and different each from another, shools tend to be confronted to somehow similar forms of

1 PhD, Université du Québec à Montréal (UQAM)

conservatism. These conservatisms are mainly based on nationalist or religious discourses. The study is oriented toward three types of educational policies : a) homeschooling and chartered schools ; b) linguistic policies c) curriculum. The article proposes a transversal and comparative analysis of the three types of policies in order to distinguish conceptions and cultural relationships and strategies which are developed in educational contexts.

« …j'estime tous les hommes comme mes compatriotes, et embrasse un Polonais
comme un Français, postposant cette liaison nationale à l'universelle et commune. »
Montaigne

Problématique

En Amérique du nord, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, les migrations représentent des défis sociaux importants. La vie harmonieuse des différentes cultures, religions et langues est sans doute le but majeur des gouvernements, des acteurs économiques et des sociétés dites d'accueil, notamment les populations migrantes. Pourtant, la problématique émergeant des médias, des partis et de la classe politique de même que du milieu académique est la remise en question des migrations, de leur contribution à l'économie, à l'identité nationale et à la cohésion sociale. Nous identifions cette problématique comme un produit d'une complexe évolution de différentes formes de conservatisme. Par exemple, nous connaissons les mouvements xénophobes partout en Europe, dans les pays industrialisés et même dans d'autres régions comme les pays de l'Est. Ceci est un enjeu sociétal de taille, ainsi qu'un défi académique et politique majeur. Certes, il est indéniable que la mise en place d'une politique ou stratégie pour intégrer les immigrants n'est pas exempte de problèmes. Nous faisons plutôt référence à une mouvance internationale, auparavant circonscrite à des groupuscules radicaux, mais qui dorénavant prend place dans divers domaines de l'organisation sociale et de la vie quotidienne. Son pouvoir est tel que parfois elle arrive à façonner les politiques de migration, les programmes sociaux, etc . Quant aux politiques éducatives, déjà aux prises avec des contraintes diverses d'ordre économique dans le contexte de la globalisation, elles vivent

maintenant sous les pressions des mouvements conservateurs au sujet de l'intégration des migrants.

Le conservatisme est un mouvement en importante croissante en Amérique du nord. Dale (1989) identifiait les politiques de Thatcher comme « modernisation conservative ». Celles-ci, sur le plan éducatif cherchait une intervention minimale de l'état et le transfert des diverses activités au marché, voire la privatisation des programmes. Basé sur ce concept, Apple (2001) a identifié de puissants groupes conservateurs menant des mouvements rétrogrades et un autoritarisme populiste aux Etats-Unis. Ce conservatisme prône une identité rétrograde. De cette façon, on peut identifier un conservatisme social et culturel qui va au-delà du purement économique. Dans ce sens, il est opportun de mentionner l'observation de Chomsky à l'effet qu'il ne s'agit pas du conservatisme traditionnel, c'est-à-dire, d'un conservatisme pour la défense des droits et libertés individuelles contre l'Etat et la religion . Tout au contraire, ce conservatisme défend un état tout puissant et unilatéral ; de plus, il maintient des liens étroits avec la religion. Il s'agit ainsi d'un conservatisme discursif plus que partisan, même si les groupes religieux, le Parti républicain et récemment le « Tea Party » véhiculent ce discours. Il s'agit alors d'une droite radicale menée souvent par un imaginaire conspirationniste comme l'a signalé Billig (1978) et Janin (2007).

Quant au conservatisme au Québec, il est aussi de nature discursive. Toutefois il est véhiculé particulièrement par le parti Action démocratique du Québec, mais ce populisme nationaliste est aussi prôné souvent par le Parti québécois et les groupes nationalistes radicaux. Ces groupes véhiculent une vision nationaliste conservatrice d'intransigeance à l'endroit des minorités et l'immigration . Ce conservatisme prétend promouvoir une société laïque, cependant il reproduit cette position d'intransigeance.

Dans ce contexte, l'une des expressions les plus dangereuses et perverses de ce conservatisme est le fait de présenter les migrants eux-mêmes comme responsables des problèmes nationaux et comme sujets incompatibles à l'identité nationale. La vision selon laquelle les migrants sont des envahisseurs qui brisent la nation est reprise par la population et certains agissent en conséquence. Par exemple, le New

Jersey a enregistré 336 incidents criminels à caractère racial, 281 sur la religion et 73 autour de l'ethnicité (FBI, 2005). De plus, des latinos-américains furent la cible de plusieurs assassinats à caractère ethnique ces dernières années. Les membres de ces groupes ont été la cible de 67% des crimes à caractère racial au pays en 2007 (FBI, 2008). On peut déduire ainsi un clair rapport avec le discours xénophobe, car celui-ci vise catégoriquement les immigrants latino-américains à partir d'un discours soi-disant académique (Huntington, 2004) et largement diffusé dans les médias, par des animateurs populistes, des groupes « Think thanks » anti-migration, et des centaines de sites Internet. Il faut mentionner que récemment le gouvernement fédéral a proposé la loi sur les crimes à caractère racial[2].

Quant au Québec, nous avons été témoins d'une préoccupation du public (causée et rapportée) par des médias et reprise par des politiciens autour d'expressions religieuses et culturelles des minorités et des immigrants, et de leurs demandes juridiques jugées excessives. La discussion autour des accommodements raisonnables a fait monter les craintes de la population québécoise sur le rôle des immigrants dans la société et sur ce qui a été appelé l'identité nationale québécoise. Bien qu'il y ait eu un souci académique et politique pour parler de l'immigration, suite à « cette crise », le sujet reste sensible, il représente même un malaise social. Il est évident que le conservatisme n'a pas atteint la force organisationnelle qu'il a aux Etats-Unis. Il ne se traduit pas non plus dans des crimes à caractère ethno-racial. Toutefois le conservatisme a gagné une force inédite ces dernières années.

Jusqu'à quel point les institutions éducatives sont touchées ou influencées par ce phénomène ? Face à cette réalité, il est évident que les sciences de l'éducation sont directement concernées et les études comparatives sont appelées à aborder ce phénomène croissant sur le plan international. D'où l'intérêt de cette étude pour approfondir les connaissances sur ce sujet en Amérique du Nord.

2 Crimes Prevention Act on October 22, 2009

L'objet, la méthodologie et les concepts

Nous proposons un bref aperçu national avec un état représentatif des Etats-Unis. La méthodologie de la recherche fut diverse, elle a inclus autant une analyse documentaire, statistique que des données avec des intervenants et fonctionnaires[3]. L'objet particulier d'étude fut la formation de base (primaire et secondaire).

On a choisi le New Jersey, car il s'agit d'un état avec une population sensiblement similaire à celle du Québec[4]. Il s'agit d'un état représentatif quant aux tendances des migrations. Cette comparaison ne relève pas juste de la taille. On peut identifier les traits saillants des politiques et tendances en ce qui a trait à l'éducation. Certes, il est évident que le Québec est une province particulière – une société distincte- ou même une nation selon la communauté académique et, dans ce sens, elle a joui d'une reconnaissance par le Parlement canadien (législature 2005). À cet effet, le Québec est comparé souvent à d'autres régions autonomistes comme la Catalogne ou encore des pays bilingues ou multinationaux comme la Belgique. Cependant l'objectif de cette étude ne vise pas le facteur autonomiste. Le choix de ces deux entités (états/province) obéit à deux objectifs : comparer les Etats-Unis et le Canada sur un plan concret (au-delà de généralisations et clichés) et sous le tamis des nationalismes conservateurs présents de façon concrète dans ces deux entités.

Le New Jersey compte une population fort diverse : 15.9% des hispaniques (latino américains), 14.5% noirs et 7.5% asiatiques. Il faut souligner que 17.5% des individus sont nés à l'étranger et 25.5% ne parlent pas anglais à la maison. Quant au Québec, 11.5% de sa population est immigrée[5]. Nous avons deux entités avec une population fort diversifiée et un flux d'immigration constant et

3 Cet article présente les premiers jalons de la recherche comparative Québec – New Jersey.

4 Le New Jersey a une population de 8,682,661 habitants (2008), on note que 1 382 348 élèves sont inscrits de la maternelle à secondaire (National Center for Education Statistics, 2007-2008). Au Québec la population s'élève à 7,782,561 habitants (2009) Au primaire : 511 125 élèves ; au secondaire : 482 377.

5 Recencement, données ethnoculturelles, Immigration et communautés culturelles, 2006.

dynamique. Cette situation met en évidence le besoin d'une politique éducative pour faire face à cette interculturalité.

Conceptuellement, il convient de préciser que le terme conservateur fait référence à la notion anglaise ; en Amérique du Nord il s'oppose au terme libéral. Cette position politique de droite prône la continuité et la préservation des « valeurs ». Cependant ce discours ne vise pas les valeurs morales, mais plutôt certaines traditions. Le conservatisme nationaliste est celui qui assume une notion conventionnelle de la nation : une unité de langue, religion, coutumes et histoire. Cette idée de nation, chère à Staline, est défendue avec vigueur par les conservateurs, qui utilisent le terme « identité » pour faire allusion à ce concept. Cette vision est loin d'être un projet politique commun tel qu'Hobsbawm (1992) l'a proposé. Dans ce sens, le discours conservateur de nation n'est pas démocratique.

D'une façon opposée à la notion critique de l'identité proposée par Lévi-Strauss (1975), ce conservatisme prétend que l'identité nationale relève de cette conception monolithique de nation. Contrairement aux études culturelles et anthropologiques contemporaines qui soulèvent l'importance d'une identité dynamique et en mutation dans le contexte global; ce conservatisme défend une idée fixe de l'identité. Il est néanmoins clair que ce conservatisme vise à exclure les minorités et les migrants à travers un discours nativiste, d'où l'appel aux ancêtres comme source d'identité. Ce nativisme conduit à la crainte et à la méfiance d'autrui, voire l'immigrant.

Le conservatisme aux Etats-Unis est historiquement lié à la religion. La convergence du conservatisme religieux et du nationalisme est un fait politique de taille. Hedges (2006) décrit ce fondamentalisme qui aspire à la formation et défense d'une nation chrétienne (c'est-à-dire protestante). Hedges emprunte le corps analytique d'Eco (2006) pour caractériser ce puissant mouvement comme fasciste. Par exemple, ce conservatisme suit un culte pour la tradition, profite de la frustration sociale et pratique une méfiance populiste à l'égard de l'immigration. Néanmoins, contrairement au fascisme, ce conservatisme promeut une crainte extrême envers toute intervention de l'Etat dans l'économie, la santé et l'éducation[6].

6 Pensons à la forte opposition de ces groupes conservateurs à l'intervention du gouvernement des Etats-Unis pour le sauvetage des banques lors de la crise

Pour saisir l'impact du conservatisme sur les institutions éducatives, nous proposons de conceptualiser sous deux formes : D'une part l'impact exogène, celui qui s'exerce depuis l'extérieur des institutions dans les médias et les discours politiques. D'autre part l'influence endogène réfère au conservatisme (concept et valeurs) à l'intérieur des institutions ou de la politique éducative.

Enseignement à domicile (Home schooling)

Au-delà des batailles juridiques, des groupes conservateurs cherchent des alternatives afin de contourner l'enseignement public (et ses principes laïcs et de diversité) tout en réaffirmant leurs valeurs religieuses. C'est ainsi que l'enseignement à domicile a connu une croissance importante au cours de la dernière décennie.

On estime à plus de 2 millions le nombre d'enfants aux Etats-Unis restant à la maison, laissés aux soins des parents. (Les chiffres sont contradictoires d'une source à une autre, ce qui témoigne d'un manque de contrôle sur cette modalité). Comme le montre Reich (2002), cette croissance est une expression de l'attitude des groupes conservateurs à l'égard de l'éducation publique. Les parents font valoir leur droit d'enseigner à leurs enfants. Certains parents sont préoccupés par la qualité de l'enseignement public et la plupart se montrent méfiants à l'égard des valeurs transmises par l'école publique. Il faut mentionner, comme Reich l'a montré, que la plupart des Etats américains n'imposent pas de conditions strictes de contrôle ni d'évaluation sur la dite formation à la maison. Alors la qualité n'est pas assurée. Selon les autorités éducatives, la pratique de l'école à la maison est répandue partout au pays mais on trouve les plus fortes concentrations dans les états du sud et dans les milieux ruraux. Dans le nord-est, où se trouve le New Jersey, le taux est de 1.8%[7].

En ce qui concerne le New Jersey, les autorités gouvernementales ne demandent pas une formation spécifique aux parents. La loi (N.J.S.A. 18A:38-25) demande aux parents de veiller à ce que leurs enfants de six à seize ans aillent à l'école publique ou bien d'offrir une instruction équivalente ailleurs. Il est à souligner que les autorités n'obligent pas

économique de 2008; ainsi que l'opposition à la réforme de la santé (2010) et les programmes éducatifs des gouvernements démocrates.

7 Homeschooling in the United States: 2003. Statistical Analysis Report.

les parents à les informer qu'un enfant est scolarisé à la maison. Ceci explique en partie le manque d'information sur le nombre d'enfants qui suivent cette formation à la maison au New Jersey. De plus, les autorités (local board of éducation) ne vérifient ni le curriculum, ni ne font un suivi des programmes éducatifs des enfants formés à la maison. C'est la responsabilité des parents d'organiser les contenus et l'enseignement, et on suggère de consulter le curriculum public[8]. Il faut noter aussi l'existence de groupes qui offrent un soutien aux familles avec l'éducation à domicile. Plusieurs de ces groupes ont un profil religieux, par exemple le Classical Christian Community et le Educational Network of Christian Homeschooling.

Que nous apprend ce phénomène de l'enseignement à la maison ? Constitue-t-il un enfermement des groupes religieux ? Quel est son impact sur une société multiculturelle ? L'impact d'une telle éducation sur la formation des étudiants et sa qualité reste à être évalué. Cependant, soulignons que la dimension de la socialisation s'opérant via l'école et la connaissance de valeurs différentes au milieu scolaire nous mène à croire qu'une ségrégation croissante des groupes conservateurs dits chrétiens, composés pour la plupart de blancs, pourrait constituer un facteur accentuant une polarisation ethnique. Ce phénomène peut particulièrement renforcer les campagnes anti-immigration des groupes radicaux et des groupes immigrants. En effet, en 2003, d'après National Center for Education Statistics (NCES)[9], la majorité des élèves qui recevaient une formation à la maison était blanche (77%). Les principales raisons évoquées justifiant cette pratique éducative étaient : a) le désir d'offrir une instruction religieuse ou morale (72%) ; b) une insatisfaction à l'égard de la formation scolaire (68%) ; et c), pour des raisons de sécurité à l'égard de la drogue ou des influences négatives de l'école (85%).

Ces raisons, pouvant se chevaucher, démontrent clairement un justificatif conservateur d'un rejet de l'éducation publique et de ses principes libéraux. En outre, cela témoigne du désir des parents d'éduquer leurs enfants à partir des principes religieux. Des groupes conservateurs réussissent à contourner non seulement un « service » éducatif, mais la formation citoyenne dont la reconnaissance d'une

8 Information du « Department of Education », State of New Jersey. Document Homeschooling Frequently Asked Questions, 2010.

9 National Center for Education Statistics (NCES), 2003.

diversité des groupes et des valeurs. Dans ce contexte, comme le signale Anthony Appiah (1994), les enfants n'ont pas la possibilité de s'en sortir, « l'autonomie du groupe » empêchant leur exposition à la diversité culturelle. Bob Reich (2002) soulève en effet ce risque d'un groupe culturel ou religieux de limiter la liberté de ses membres.

Selon une perspective de la citoyenneté inhérente à l'éducation publique, telle que formulée historiquement dans la formation des systèmes publics d'éducation, Condorcet, par exemple, a soulevé que l'instruction publique était « un moyen de rendre réelle l'égalité des droits ». Il faut souligner que malgré l'accent mis sur la mission sociale, il évoquait «le respect aux droits des parents ». Cette mission sociale a été développée en Amérique du Nord avec des traits inhérents à son histoire et contexte sociopolitique.

Dans ce contexte, nous constatons que le phénomène d'éducation à domicile voulant séparer les valeurs religieuses a un grand impact et une signification en ce qui concerne la formation de valeurs et d'identités collectives d'une société. Ce phénomène s'avère un facteur de ségrégation ethnique et culturelle important. Pour s'attaquer à cet aspect, Reich suggère que le gouvernement demande aux parents qui enseignent à leurs enfants d'utiliser un curriculum multiculturel. Ceci permettrait en effet une formation sur des valeurs en accord avec une société diverse tout en respectant les droits des parents sur leurs enfants.

Par ailleurs, la croissance des écoles privées contribue elle aussi à une telle ségrégation, car elle est caractérisée par une concentration ethnique. En effet, en 2001-2002, la proportion d'élèves blancs était plus forte comparativement aux écoles publiques (76% vs 61%). Les minorités étaient moins présentes dans les écoles privées. Les noirs par exemple (10% vs 17%) et les hispaniques (9% vs 17%)[10]. Il faut même mentionner que la forte concentration des étudiants des minorités ethnoculturelles dans certaines régions constitue une raison pour laquelle les parents décident d'amener leurs enfants à une école privée, ce qui accentue la concentration. Cette tendance est d'autant plus marquée si on considère, qu'en 2003, la proportion des étudiants appartenant à une minorité ethnique ou culturelle était de 42%.

10 National Center for Education Statistics (NCES) 2003.

Au Canada, le *home schooling* reste marginal dans l'ensemble, cependant on constate une croissance significative dans les provinces de l'ouest, notamment l'Alberta. On remarque aussi une croissance en Ontario. Scott Davies et Janice Aurini (2003) soulèvent l'acceptation de la population à l'égard de cette pratique éducative dans cette province. Ces auteurs soulignent la légitimation de cet enseignement en le plaçant dans un contexte de modalité d'éducation privée renforcé par la montée d'une idéologie néolibérale, ainsi que la reproduction de classes et les exigences du marché du travail. Il est à remarquer que ces auteurs mettent l'accent sur le fait que les promoteurs de l'école à la maison le perçoivent comme une revendication du libre choix, comme un droit au pluralisme. Tout en se portant à la défense de ces pratiques, les auteurs les situent dans une trame économique plutôt qu'idéologique. Cependant, comme le dirait Norberto Bobbio (1994), il est fort idéologique de prôner un discours qui prétend ne pas l'être. En effet, les pratiques éducatives telles que le « school choice » et le « Homeschooling » seraient issues des propositions d'une économie néolibérale, proposées par M. Freedman (1962). Rappelons que cet auteur parlait d'excès de gouvernement dans les rapports sociaux comme étant une « maladie ». Alors des pratiques éducatives proposées comme le « school choice » visaient à contourner ce soi-disant excès et donner une liberté de choix aux parents.

Il existe au Canada plusieurs groupes de défense pour ces initiatives, par exemple le *Home School Legal Defence Association of Canada*. Même si la lecture de la croissance du « *home schooling* » est d'ordre économique, comme il est argumenté par Davies et Aurini, il reste que celle-ci a des conséquences similaires en termes de formation citoyenne et collective en ce sens que ces pratiques isolent les enfants de leur communauté et en conséquence d'un processus de socialisation.

Quant à la province de Québec, les sources gouvernementales parlent de quelques douzaines d'élèves, tandis que l'Association québécoise pour l'éducation à domicile estime à plusieurs milliers le nombre d'étudiants suivant la formation à domicile. Il faut remarquer que les motivations des parents de cette province pour garder leurs enfants à la maison semblent être fort différentes des motivations des parents aux Etats-Unis. En effet, l'étude conduite par Brabant,

Bourdon et Jutras (2003) montre que les motivations au Québec sont : l'enseignement individuel, l'enrichissement que procure cette éducation, le fait que les parents sont les mieux placés pour éduquer leurs enfants, l'importance des relations familiales, de la vie communautaire[11]. Ainsi, ces motivations constituent une différence de taille par rapport au phénomène aux Etats-Unis. Dans ce pays, la ségrégation et le cloisonnement de valeurs en est la conséquence. Le développement de l'autonomie minimale des enfants d'après Reich est mis en danger. L'autonomie est définie comme : "person's ability to reflect independently and critically upon basic commitments, values, desires, and beliefs, be they chosen or unchosen, and to enjoy a range of meaningful life options from which to choose, upon which to act, and around which the orient and pursue one's life projects (p. 92)." En effet, cette autonomie est à la base de l'éducation libérale multiculturelle. Nous reviendrons sur la dimension éthique de cette autonomie. En effet, tant la définition d'une autonomie personnelle comme l'intégrité du groupe et son autonomie face à la société comporte une dimension éthique qu'on ne peut pas éluder.

Les écoles sous les modalités telles que les « Charter Schools » reçoivent des fonds publics, mais elles sont libres de régulations gouvernementales. Il est à remarquer que les écoles à charte contrôlent le curriculum, l'organisation, le budget et le personnel. Ceci doit se faire de concert avec des standards établis par l'Etat (New Jersey Core Curriculum Content Standards). C'est-à-dire que le curriculum et les stratégies déployées pour faire face à l'interculturalité sont, sauf ces standards, indépendants et sans contrôle. Le New Jersey compte 14 000 élèves du préscolaire jusqu'à l'école secondaire (grade 12) dans 68 écoles à charte. La moyenne d'élèves par école est de 193 et 17 par classe[12]. Sur cet aspect, Reich (2002) fait une observation pertinente. En effet, de plus petites classes favorisent l'attention personnalisée et peut aider à briser des stéréotypes associés aux minorités. Par contre, dans une école populeuse, l'aspect impersonnel contribue à la formation de stéréotypes à l'égard des groupes migrants et des minorités. Ces écoles, de par leur mission et leur définition, sont souvent exclusives

11 Sylvain Brabant, Bourdon et France Jutras, de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke 2003. (Congrès ACFAS 2004)

12 Department of Education, New Jersey, 2009.

par leur classification raciale et filiation religieuse selon Fuller (2001). Cependant, Heather R. Ngoma, nous a clairement mentionné qu'au New Jersey, le réseau des écoles à charte n'a pas de filiations religieuses ni un profil ethnique[13]. Il faut noter que le nombre d'écoles à charte au New Jersey a augmenté de 34% depuis 2006, et le nombre d'élèves inscrits de 55%. De plus, le gouverneur sortant de l'Etat a encouragé cette croissance, c'est-à-dire, qu'il s'agit d'une politique plus que d'une « tendance naturelle ». Le nouveau gouverneur républicain a promis pendant sa campagne électorale de promouvoir la création de plus d'écoles à charte et de les financer d'une façon équitable[14].

C'est ainsi que se dessine un clivage ethnique et de classes dans les écoles aux Etats-Unis. Mentionnons par exemple, le programme public de repas offert pour aider les familles à faibles revenus (40% des élèves de la quatrième année dans les écoles publiques). De la population visée par ce programme, cela représente 71% du total de la population noire et 71% des hispanophones, tandis qu'il s'agit seulement de 23 % des étudiants blancs. [15] C'est donc dire, qu'il y a un clivage socio-économique et que celui-ci risque de s'approfondir avec les tendances et politiques qui ségrégent plutôt que ressemblent les divers groupes ethnoculturels à l'école.

Le mouvement d'école à la maison est fondamentalement basé sur les droits des parents et les droits religieux. Ceci a été constaté au New Jersey et ailleurs aux Etats- Unis. Par exemple, le HSLDA (Home School Legal Defense Association) prône le droit des parents à offrir une éducation à leurs enfants. Quant à la défense des droits religieux, pensons au « Education Network of Christian Homeschoolers of New Jersey ».

Les groupes religieux conservateurs aux Etats-Unis ont mené des batailles légales afin d'adopter (ou refuser) des pratiques éducatives leur permettant de préserver leurs croyances à l'écart de la société. Les deux jugements célèbres ont été en faveur des groupes conservateurs.

---

13 Entretien avec Heather R. Ngoma, directeur de la communauté des écoles à charte de New Jersey (novembre 2009).

14 Le gouverneur républicain Chris Christie "88 ways Chris Christie will fix New Jersey" (chapitre Educating our children) 2009.

15 The National Center for Education Statistics (NCES), 2003.

Dans le cas Wisconsin v. Yoder (1972) le jugement a donné raison aux parents membres du Conservative Amish Mennonite Church, qui s'opposaient à envoyer leurs enfants à l'école secondaire argumentant que celle-ci était contraire à leurs valeurs religieuses[16]. Dans le jugement de Mozert v. Hawkins County Board of Education (1987), un groupe de parents s'opposaient à l'enseignement d'un « contenu critique » abordant l'évolutionnisme et l'humanisme[17]. Ces thématiques ont été perçues comme « répulsives à la foi chrétienne » par les parents. Le juge a supporté la demande des plaignants, qui ont eu ainsi accès à un programme alternatif.

Le plus récent contentieux a eu lieu au sujet du curriculum et la négation de l'évolutionnisme enseigné à l'école américaine. Le dessein intelligent (Intelligent Design) prétend l'existence d'évidences scientifiques pour affirmer que l'évolution a été conduite par une entité suprême. Un juge fédéral en décembre 2005 a interdit au district d'école publique de Dover (en Pennsylvanie) d'enseigner le dessein intelligent « intelligent design » dans les cours de biologie argumentant que celui-ci est du créationnisme déguisé et que son insertion violait la séparation constitutionnelle entre l'Église et l'État[18].

Politique linguistique

Le English Only movement est constitué de groupes divers, pour la plupart conservateurs et radicaux aux Etats unis. Ce mouvement prône l'officialisation de l'anglais aux Etats-Unis. Il faut mentionner qu'en se servant des arguments d'une identité nationale anglophone menacée, ils critiquent l'utilisation de l'espagnol comme une menace pour l'anglais. Cette idée relève « de la pure paranoïa politique », comme le signale Hobsbawm (1992, p.315).

16 Wisconsin v. Yoder 406 U.S. 205 (1972) No: 70-110. Supreme Court of Wisconsin. US Supreme Court Multimedia, http://supreme.justia.com/us/406/205/ (consulté en avril, 2006).

17 Lively, Pierce. Mozert v. Hawkins County Board of Education, 827 F.2d 1058 (1987). Disponible au site http://www.soc.umn.edu (consulté en avril, 2008).

18 Kitzmiller, et al. v. Dover Area School District (WL 578974 (MD Pa. 2005)United States District Court for the Middle District of Pennsylvania, 20 décembre, 2005. http://www.pamd.uscourts.gov/kitzmiller/kitzmiller.htm. (consulté en avril, 2006).

Kymlicka (1995) et Reich, (2002, p. 31) soutiennent qu'il est peu probable que les Etats-Unis adoptent l'anglais comme langue officielle. Cependant, cette perception sous-estimait l'importance du mouvement conservateur. Il faut d'abord se rappeler que 27 états ont déjà adopté des lois officialisant l'usage de l'anglais dans les affaires publiques et que l'anglais était de facto la langue officielle du pays[19]. Soulignons que suite à une forte pression des groupes conservateurs auprès des législateurs ces dernières années, un amendement a été approuvé par le Sénat officialisant dans les faits l'anglais comme langue des affaires publiques. Présenté par le républicain James Inhofe, l'amendement stipule notamment que, sauf loi particulière, « nul n'a le droit d'exiger que le gouvernement américain ou ses représentants » s'expriment dans une langue autre que l'anglais[20]. L'approbation de cette loi par une majorité imposante (63 contre 34) a représenté une victoire sans équivoque des groupes conservateurs, qui ont imposé ainsi leur vision craintive et monolithique autour de la langue telle que signalé par Hobsbawm (1992).

Il faut aussi souligner que la similitude perçue par certains entre ces lois et la loi sur la francisation au Québec ne va pas du tout dans le même sens. Comme nous le notons, le mouvement pour officialiser l'anglais est issu d'une majorité nationale pour imposer l'uniformité. Considérant la vitalité nationale de la langue anglaise et son pouvoir à échelle planétaire, il est logique de remettre en cause la pertinence de ces lois, qui expriment plutôt une crainte non fondée de la part des groupes conservateurs. Par contre, les lois pour préserver le français au Québec sont indispensables en tant que garantes de la survie d'une langue et d'une culture minoritaires en Amérique du nord. De plus, comme le montre Carens (2000, 137), la politique linguistique du Québec s'inscrit dans un cadre libéral, car tout en faisant des demandes d'usage du français, le Québec se définit comme une communauté politique sous une logique multiculturelle.

Dans ce contexte, l'enseignement bilingue est fortement contesté par les groupes conservateurs américains. L'enseignement bilingue est

19 Il faut mentionner que l'espagnol est une langue officielle au Nouveau Mexique et à Puerto Rico.

20 L'amendement 4064 présenté le 18 mai 2006 par le républicain James Inhofe, stipule notamment que, sauf loi particulière, « nul n'a le droit d'exiger que le gouvernement américain ou ses représentants » s'expriment dans une langue autre que l'anglais.

offert dans plusieurs états, il vise l'intégration des communautés culturelles, comme les groupes hispanophones. Ces communautés sont en situation d'inégalité économique et les élèves montrent un retard considérable comparativement aux élèves anglophones. Les programmes en question visent le dépassement de ces conditions.

Cependant, l'impact des pressions des groupes conservateurs à l'égard d'une politique éducative du gouvernement fédéral aux Etats-Unis est de plus en plus significatif. Pour bien saisir cet impact, il faut connaître le sort qui a été réservé à l'étude la plus large et approfondie sur l'éducation bilingue, cette étude Report on Bilingual Education (2005) a justement été conduite par l'agence du gouvernement fédéral, The Education Department. L'étude a conclu que l'éducation bilingue est un outil de taille pour faire l'apprentissage de l'anglais. Or le gouvernement Bush, sous pression de l'aile radicale de son parti et des groupes conservateurs, a décidé de ne pas publier cette étude, restant connue essentiellement dans les milieux académiques[21]. En effet, les conclusions sur l'effet positif de l'éducation bilingue s'opposent au discours issu d'une conception rétrograde de l'identité, selon laquelle le bilinguisme est un obstacle à l'intégration des immigrants au credo d'une Amérique monolithique.

En outre, même si les programmes d'éducation bilingue sont transitoires pour l'apprentissage de l'anglais, les groupes conservateurs argumentent que les coûts sont trop lourds. Or, les mêmes groupes ne montrent pas cette préoccupation budgétaire lorsqu'ils défendent d'autres dossiers au Congrès. Nous pensons ici aux subventions substantielles aux différentes industries, dont le secteur de l'énergie de même que des fonds considérables pour la poursuite de la guerre en Irak et le soutien de l'industrie de guerre. Ainsi l'argument budgétaire ne constitue pas une justification suffisante. Il est évident que l'opposition au bilinguisme revêt une nature idéologique. Les propagandes hostiles contre le multiculturalisme et le racisme contre les hispaniques en sont la preuve.

Cette position de l'administration Bush représente des conséquences importantes si l'on considère la forte présence d'immigrants dans les écoles et les demandes des groupes d'immigrants dans certains Etats,

21 Editorial, Tongue-Tied on Bilingual Education, New York Times (septembre 2, 2005).

comme l'Arizona et la Californie. La position officielle légitime et renforce le mouvement radical conservateur au pays et les principes d'identité fermée.

Il faut toutefois souligner que le programme fédéral bilingue est enseigné aux élèves ayant une connaissance limitée de l'anglais[22]. Au New Jersey, on dénombre plus de 65000 étudiants qui participent à ce programme, dont une large majorité d'hispanophones, mais on le dispense à des groupes d'une douzaine de langues étrangères[23]. Les programmes bilingues sont offerts à plein temps pour les districts qui inscrivent plus de 20 étudiants de même langue maternelle.

Québec : le fait français

Il faut préciser, en ce qui a trait au Québec que le processus historique d'affirmation culturelle et linguistique du mouvement souverainiste est un fait fondamental pour comprendre d'une part la dynamique politique au Canada (les vertus et les limites du fédéralisme). D'autre part cela a façonné les politiques publiques et la culture de la province.

Ainsi la politique linguistique au Québec a été conçue en vue de préserver sa culture dans le Canada dont une majorité est anglophone. La Charte de la langue française a été une des interventions politiques marquantes du XXe siècle au Québec (Rocher, 2005). Le succès de ces politiques est confirmé par la progression de la francisation et l'usage public de cette langue et l'établissement de la langue française comme la langue de la diversité (Georgeault, 2006). Il faut souligner que le Québec, depuis les origines de la province, compte une population anglophone importante. En 2006 on dénombrait 8.2% de la population dont la langue maternelle était l'anglais et 10.6% des personnes qui parlaient cette langue à la maison[24]. En 2005 approximativement 50 000 jeunes fréquentaient l'école primaire en anglais et 52 000 l'école secondaire dans cette langue. C'est donc dire que les étudiants du primaire et secondaire anglophone au Québec représentent 11% de la population étudiante[25].

22 Programme : Language Instruction for Limited English Proficient Students and Immigrant Students.
23 Bureau of Bilingual Education, 2009.
24 Statistiques Canada, 2007.
25 Ministère de l'éducation, loisirs et sports du Québec, 2006.

Dans le domaine de l'enseignement ladite charte a établi des limites d'accès à l'école publique anglaise, réservant l'enseignement en anglais aux enfants dont les parents ont fait des études dans cette langue. Malgré certains litiges qui la contestent, la loi 101 a garanti pour des raisons politiques et culturelles la survie de la langue et la culture françaises du Québec (Kymlicka, 2003). La stabilité et la paix linguistiques confirment le succès de ces politiques sur la langue dans l'éducation. C'est ainsi que la langue française s'est consolidée comme celle de l'identité tant historique que pour les minorités (Beauchemin, Seymour, 2006).

Par ailleurs, en 1977 le gouvernement péquiste de René Lévesque a mis en place le programme PELO (Programme d'enseignement des langues d'origine), soutenu et lancé par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Actuellement le gouvernement consacre 1,6 million $ (2007) pour offrir aux enfants des immigrants des cours sur leur langue et culture d'origine. Programme marginal et de nature parascolaire, il est contesté par les groupes souverainistes[26].

Une partie importante du mouvement nationaliste ces dernières années a adopté un discours conservateur. Le parti Action démocratique (ADQ) de droite a suivi cette tendance conservatrice. Appuyés par certains démographes et linguistes comme Termote, (2008) ; et Paillé, (2004, 2008), les nationalistes et l'opinion publique francophone questionnent la pertinence de l'immigration. Ils soulignent que cette migration est la cause du déclin de l'état du Français dans la province et suggèrent que celle-ci ait eu un impact négatif sur l'identité nationale québécoise. Ce discours considère comme francophones uniquement les personnes dont la langue maternelle est le français, c'est à dire, les personnes dont l'origine ethno raciale est française. Comme l'a analysé Georgeault (2006) ceci est une conception assimilationniste, car sous un critère civique, francophone est celui qui parle français dans la vie publique. Ainsi nous pouvons observer que cette vision dérive du conservatisme nationaliste. De plus, ce mouvement a proposé de limiter l'accès à l'école en anglais et d'éliminer l'enseignement collégial (CEGEP) en anglais.

26 Le programme est dispensé dans 7 commissions scolaires principalement dans des écoles primaires à Montréal et à Laval (2009).

Curriculum : diversité et religion

Au Québec il y a eu historiquement une éducation confessionnelle, c'est-à-dire organisée par des commissions des écoles catholiques ou protestantes. Depuis 1997, un processus de déconfessionnalisation a commencé et s'est conclut récemment. Le gouvernement de Québec a mis en place une commission dont le rapport recommandait la création d'un programme d'éthique et culture religieuse[27]. Ce programme a démarré en septembre 2008. En fait, ce programme d'éthique et culture religieuse remplace l'enseignement confessionnel dispensé au Québec depuis 1829, (Proulx, 2008). Plutôt que de faire ici un compte-rendu exhaustif, mentionnons sommairement qu'il s'agit d'un programme dans un esprit d'interculturalité. Le programme introduit un horizon inspiré par la perspective de vivre ensemble et exprime une recherche commune des valeurs rassembleuses. C'est ainsi que les principaux éléments du programme comportent l'apprentissage de la réflexion éthique, la compréhension du phénomène religieux et la pratique du dialogue (Leroux, 2008).

Il faut souligner que ce programme est convergent avec le rapport de la commission issue d'une large consultation publique sur le sujet[28]. Cette commission a été mise en place par le gouvernement du Québec justement en réponse à la montée de la xénophobie et des scandales médiatiques présentant les immigrants comme trop demandants sur le plan légal et religieux. Ce rapport a recommandé une ouverture et de la tolérance pour réaliser cette compréhension de la diversité, ainsi qu'une laïcité ouverte et des pratiques d'harmonisation avec les minorités.

Ce programme trouve une contestation ayant deux sources. Les groupes des parents dits laïcs s'opposent au programme le jugeant à l'encontre de la sécularisation. Ce programme est perçu comme une atteinte à la laïcité québécoise. Une autre source constitue le nationalisme fermé ou conservateur qui dénonce un retrait des valeurs et l'histoire du Québec. Par exemple Jacques Godbout dénonce que les professeurs seront transformés en « missionnaires

27 Le groupe de travail sur la place de la religion à l'école a émis son rapport "Laicité et religion" en 1999.

28 Bouchard & Taylor Rapport de consultation sur les pratiques d'accomodement reliées aux différences culturelles. Québec, 2008.

oecuméniques ». Il ajoute que « l'Etat a mis 40 ans à obtenir la déconfessionnalisation scolaire; en quelques mois les bien pensants auront réintroduit la pensée magique au royaume de la science. [29]» Ainsi , dans cette optique, la connaissance des cultures et religions dans une société diverse représente un recul sociétal. Ces opinions sont largement répandues dans le milieu culturel et dans l'opinion publique en général.

Il faut mentionner un document qui a eu un impact majeur sur l'opinion publique et la politique de la province. Ce texte a été produit par l'IRQ (Institut de recherché sur le Québec) il s'agit d'un Think thank « style américain »[30]. Cette publication, sous forme d'étude, a eu pour but de discréditer le programme gouvernemental d'éthique et culture religieuse[31]. Ce texte conçoit les principes du « vivre ensemble » et du dialogue de ce programme comme des subterfuges pour « endoctriner les enfants pour les rendre plus accommodants ». L'auteure juge le programme comme « anti-nationaliste, et anti-démocratique, car il s'inscrit dans une stratégie d'endoctrinement de la jeunesse permettant l'imposition du multiculturalisme à l'abri du débat public et au mépris de l'opposition populaire ». Ce texte perçoit en somme ce programme comme étant un complot. Le document propose soit son abolition ou comme « alternatives », « le retrait de tout enseignement des questions religieuses » ou encore « l'intégration de l'héritage religieux du Québec au sein du programme d'enseignement de l'histoire ». Ce qui n'est pas exact, puisque ce programme offre une place privilégiée à l'héritage religieux du Québec, notamment au catholicisme.

Preuve de la force de cette tendance, ce texte a été largement diffusé au Québec, et les partis d'opposition (Parti Québécois et l'ADQ) ont cautionné le document comme étant une recherche scientifique qui fait preuve de la « promotion du multiculturalisme et de l'interculturalisme » (compris comme principes nocifs pour la société). Ces politiciens ont demandé ainsi la révision et même l'abolition

29 Jacques Gudbout, La laïcité tranquille?, L'actualité, novembre 2007.

30 Ce document a été présenté dans le jounal Le Devoir (le 16-12-2009 par Antoine Robitaille comme une etude-choc) et appuyé par le journaliste Christian Roux le 18 – 12-2009 dans le même journal.

31 Auteure: Joëlle Quérin, (étudiante en sociologie), Document sur le cours éthique et culture religieuse, Institut de recherché sur le Québec.2009.

dudit programme éducatif. D'autre part, soulignons que l'association chrétienne des parents éducateurs du Québec (école à domicile) s'oppose à la mise en place dudit programme. C'est ainsi qu'au-delà des problèmes organisationnels, la mise en place du programme fait face aux questionnements conceptuels et pédagogiques.

Comme on a observé, il ne s'agit pas du tout de renverser le processus de déconfessionnalisation, pas plus qu'il ne s'agit d'un complot pour dénationaliser le Québec. Il s'agit d'un programme officiel de réflexion éthique et de la connaissance du phénomène religieux, comme l'ont clarifié des académiciens et des personnes impliquées dans ce programme[32].

Quant aux Etats-Unis, on a signalé une dispersion des contenus à cause des écoles à charte et à domicile. Dans ce sens, il est difficile de saisir les contenus offerts à une partie importante des étudiants. Quelles sont les sources utilisées par les enseignants des écoles à charte ? Une grande bibliographie, s'adressant aux enseignants et intervenants, est disponible. Elle comporte des ouvrages liés à ces questions. Plusieurs de ces ouvrages ont développé le concept de « religion literacy » pour une pluralité religieuse.

Cependant l'analyse du curriculum offert aux écoles publiques du New Jersey nous démontre une absence de curriculum sur la diversité en général et religieuse en particulier. Par contre, il est à remarquer que le programme d'histoire pour l'école secondaire, développe des thèmes sur l'histoire de la communauté afro-américaine. Le souci interculturel est visiblement présent dans ce curriculum, et permet de sensibiliser les élèves à cette minorité. Il est à souligner que le curriculum offert par le gouvernement met l'accent sur les compétences et habilités (skills) pratiques et techniques laissant de côté les aspects culturels.

Notes finales : Identité et exclusion

32 Critique nationaliste : erreur de lecture. Larouche, G. Leroux, JP. Proulx et L. Rousseau. Le Dévoir, 16 décembre 2009.

En guise de conclusion, on peut affirmer que malgré les différences de contexte, on peut identifier des coïncidences dans les contraintes rencontrées par des institutions éducatives dans la foulée d'un mouvement conservateur. Un processus socio-politique de renfermement face aux migrations et à autrui est constaté.

Le conservatisme prend forme soit dans le nationalisme du Québec et aux Etats-Unis sous une forme nationaliste et souvent religieuse. Bien que cette étude ne fasse pas une comparaison à caractère temporale précise, à la lumière des documents, les médias et le débat, on peut néanmoins identifier une montée de ce conservatisme nationaliste.

Les politiques tant au Canada qu'aux Etats-Unis ont été souvent influencées par divers discours nationalistes. Cependant la question de l'immigration semble indissociable de la problématique de l'exclusion sociale et en fonction de la définition de la nation. On trouve que les partisans de l'Amérique indivisible et uniforme et les nationalistes québécois ont des traits communs. Par exemple ils véhiculent un discours anti-multiculturaliste.

Pour le Québec, l'opposition de « l'opinion publique » à l'interculturalisme, étant la politique officielle pour aborder et intervenir auprès des minorités et migrants est très forte. Cet impact conservateur exogène est particulièrement marqué chez la population dite souverainiste, mais l'opposition est généralisée. Suggérer sur la place publique d'« appliquer » le multiculturalisme (et même l'interculturalisme) au Québec (même s'il est inscrit dans les lois fédérales et québécoises) serait dérisoire, tellement le terme a été déformé par ses détracteurs et tellement le rejet est ferme et généralisé. Dans quelle mesure, cette pression conservatrice va-t-elle avoir un impact sur les pratiques éducatives au Québec ? La forte opposition au programme d'éthique et culture religieuse prouve l'ampleur du conservatisme au Québec. Il faut aussi souligner le fait qu'à la place d'arguments relatifs au programme ; cette opposition a été orchestrée avec un discours conservateur. Par exemple l'explication du programme comme étant un complot, ce qui, comme on a vu précédemment, fait partie de l'imaginaire conservateur conspirationniste.

Pour ce qui est de l'école à domicile, on a constaté une différence significative. Tandis qu'au New Jersey cette modalité était menée par

un conservatisme religieux radical, au Québec, c'était beaucoup moins important et sauf exceptions, le mobile est plutôt libéral. Le profil des parents étant des professionnels, ayant des motivations pédagogiques et familiales. Cela a montré un contexte plus ouvert et séculaire. Cependant, et de façon contradictoire, le programme d'éthique et culture religieuse voué à apprendre et sensibiliser sur la diversité était en quelque sorte complémentaire à cette sécularisation sociétale. Toutefois, ce programme s'est heurté à une opposition importante. Ceci est dû, d'après nos observations, à ce conservatisme qui voit plus en l'ouverture aux religions, une claudication de la nation québécoise laïque.

Par ailleurs, cette étude met en évidence la perspective de « modèles » pour analyser les différentes cultures et leur interaction est limitée. On a constaté des différences marquées qui correspondent à des politiques gouvernementales et tendances idéologiques conservatrices. Il s'agit de dynamiques sociales, plutôt que de modèles préétablis et prêts à appliquer.

Quant au New Jersey, la pression des groupes et discours nationalistes est plus faible que dans d'autres états comme le Texas ou des Etats plus « ruraux ». Toutefois les incidents à caractère racial montrent avec clarté que le racisme et les discours prônant un nationalisme simpliste et de haine à l'égard des immigrants a percé la population et surtout la jeunesse. Les sujets perpètrant ces crimes xénophobes sont en général très jeunes, ou mêmes adolescents.

Le constat le plus significatif de cette étude est que le conservatisme aux Etats-Unis et de façon concrète au New Jersey se développe de manière endogène. C'est-à-dire, que les politiques comme l'éducation à domicile et les écoles à charte rendent plus fragmentée l'offre de services et les contenus offerts sont dispersés. De cette façon, la notion même de politique éducative est compromise.

Par ailleurs, on s'étonne, vu de l'extérieur, du soutien offert par les politiciens aux écoles à charte aux Etats-Unis dont le New Jersey est un exemple. L'acceptation des écoles à charte est large et bipartisane (Reich, 2002) mais on a constaté au New Jersey que les républicains sont beaucoup plus enclins à supporter cette politique par tous les moyens et même à en faire une promotion active. L'éducation civique et interculturelle est ainsi plus vulnérable aux repliements des groupes religieux, aux discours nationalistes atomisants et aux

intérêts de classe. On assiste de facto d'une part à une exclusion des minorités et d'autre part à une absence de dialogue et de débat autour de l'interculturalité.

Ce conservatisme endogène est particulièrement marqué dans l'éducation à domicile, où on aperçoit le mouvement chrétien de droite déployer son agenda politique. Les valeurs des parents sont transmises aux enfants sans l'intervention de l'école publique et surtout sans une socialisation avec les enfants appartenant aux minorités. Les pratiques éducatives sont ainsi porteuses elles-mêmes du conservatisme, voire de valeurs fondamentalistes, par exemple le créationnisme. C'est ainsi que l'autonomie des élèves décrite par Reich, est compromise par ces contenus où il n'y a pas de place à la critique, pourtant celle ci est essentielle dans l'éducation. Par ces pratiques éducatives, les groupes chrétiens parfois fanatiques contournent non seulement les politiques interculturelles ou multiculturelles mais aussi l'ensemble de l'intervention étatique à leur avis indésirable.

Quant à l'école à charte, on ne peut pas émettre de jugements généralisés ni sur le contenu ni sur ses pratiques, tant le système est diversifié. Il y a certainement une acceptation de ces institutions dû à leurs résultats positifs et à leur gestion communautaire (c'est-à-dire la participation locale). Le respect du libre choix des personnes à l'égard de l'école (school choice) est important. On comprend ainsi la défense de la participation et le choix des parents fait par Wolf et Macedo (2004). Cependant, ceci n'immunise pas ces pratiques éducatives de l'influence des conservatismes. Jusqu'à quel point, cette politique engendre de l'exclusion et de la ségrégation ? Le fait que les contrôles et régulations soient souvent flous et ambigus dans les écoles à charte ouvre la porte aux écoles avec un profil conservateur religieux. Reich (2002) souligne l'importance de surveiller ces écoles et d'établir des normes pour éviter que cela ne se produise.

Paradoxalement, si les groupes conservateurs critiquent le multiculturalisme à cause d'une supposée ghettoïsation, ce sont plutôt leurs politiques qui aboutissent à la formation de ghettos ethniques et accentuent les clivages de classe. Ici il faut questionner les observations de Banks, (2008) qui identifiait comme simples malentendus les oppositions au multiculturalisme. Cette interprétation est dépolitisée et naïve. Il s'agit de projets politiques et

conceptions de l'éducation citoyenne fort différents et en conflit politique. Nous avons corroboré au New Jersey que la xénophobie est un produit d'un conservatisme nationaliste, est plus qu'un cliché national, est un fait quotidien qui a eu un impact sur les écoles.

On assiste à un processus d'exclusion au nom de l'identité et de la défense des valeurs nationales et religieuses. Dans ce contexte, cette étude ne peut que reconnaître le travail de ceux qui, au Québec et au New Jersey, travaillent et luttent pour une éducation d'ouverture et un dialogue interculturel. Ce dialogue, l'école est appelée à le promouvoir.

Références bibliographiques

APPEL, M. (2001). *Educating the "Right" Way : Markets, Standards, God, and Inequality*. NY : Routledge Falmer.

APPIAH, A. (1994). Identity, Authenticity, Survival: Multicultural Societies and Social Reproduction. In Taylor, C. *Multiculturalism : Examining The Politics of Recognition*. Princeton, NJ : Princeton University Press.

BANKS, J. (2008). *An introduction to Multicultural education*. Boston : Person education.

BEAUCHEMIN, J. (2006). *La protection de la langue et de l'identité collective comme enjeu au sein de la conscience historique. Le français, langue de la diversité québécoise, une réflexion pluridisciplinaire*. Montréal : Québec Amérique.

CARENS, J. (2000). *Culture, Citizenship, and Community*. New York : Oxford University Press.

CONDORCET. (1994–1791). *Cinq mémoires sur l'instruction publique*. Paris : Flammarion,

DALE, R. (1989). The Thatcherite project in education : the case of City Technology Colleges. *Critical Social Policy*, décembre. No. 9. 4-19.

DAVIES S., & AURINI, J. (2003). Homeschooling and Canadian Educational Politics : Rights, Pluralism and Pedagogical Individualism. *Evaluation and Research in Education*, Vol. 17, No. 2&3.

FREEDMAN, M. (1962). *Capitalism and Freedom*. Chicago : University of Chicago Press.

GEORGEAULT, P. (2006). *La Langue et diversité : un défi à relever, Dans Le français. Langue de la diversité québécoise*. Montréal : CREQ-Québec Amérique.

JAMIN, J. (2007). *L'imaginaire conspirationniste*. Thèse de doctorat. Université de Liège.

HEDGES, C. (2006). *American Fascists, The Christian Right and the War on America*. New York : Free Press.

HOBSBAWM, E. (1992). *Nations et nationalisme depuis 1780*. Paris : Gallimard.

KYMLICKA, W. (2003). *La voie canadienne*. Montréal : Boréal.

LEROUX, G. (2008). Orientation et enjeux du programme d'éthique et culture religieuse. *Formation et profession*. Vol. 15, numéro 1.

LEVI-STRAUSS, C. (1975). *L'identité*. Paris : PUF.

MCANDREW, M., & MILOT, M. (2008). *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique*. Montréal : Fides.

PROULX, J.P. (2008). Augmenter le capital culturel du Québec en matière d'éthique et de culture religieuse. *Formation et profession*. Vol. 15, numéro 1.

REICH, R. (2002). *Bridging Liberalism and Multiculturalism in American Education*. Chicago : University of Chicago Press.

SEYMOUR, M. (2006). *Les minorités nationales et l'identité civique commune, Le français, langue de la diversité québécoise, une réflexion pluridisciplinaire*. Montréal : Québec Amérique.

TAYLOR, C., & MACLURE, J. (2010). *Laïcité et liberté de conscience*. Montréal : Boréal.

WOLF, P., & MACEDO, S. (2004). *Education citizens. International perspective on civic values and school choise*. Washington : The Brookings Institution.